

COMPTE-RENDU DU FORUM CITOYEN

PRÉSENTÉ À LA MUNICIPALITÉ DE
CANTLEY

16 OCTOBRE 2008



ÉQUIPE DE RÉDACTION :



VALÉRIE LACHANCE



RENÉ BERNATCHEZ
MARC FORTIN
JEAN-FRANÇOIS FOURNIER
MICHEL LEMONDE
MARIE-CLAUDE OUELLET
SIMON OUELLET
ÉLIZABETH PAULET

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte	3
Vision municipale de Cantley	4
Synthèse de la thématique du Développement industriel léger et de la transformation	5
Synthèse de la thématique du Noyau villageois et des services de proximité	7
Synthèse de la thématique du Transport collectif et de l'achalandage routier	9
Synthèse de la thématique du Récréotourisme et des évènements	11
Synthèse de la thématique des Services communautaires à la population.....	14
Le résultat des votes de l'exercice de priorisation	16
Éléments synthèses et Recommandations globales	17
Table des Annexes	18

MISE EN CONTEXTE

Comme l'histoire nous l'a démontré à maintes occasions, la prise en charge du développement d'un territoire doit, pour s'avérer efficace et structurante, s'effectuer à travers une appropriation de la démarche par la collectivité. Dans cette optique, il importe, pour les acteurs œuvrant dans le développement local et régional, de valoriser et d'intégrer l'apport des groupes concernés dans la planification stratégique municipale. C'est pourquoi la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) de Papineau et le Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais, de concert avec la municipalité de Cantley et avec l'appui de citoyens ayant le développement de leur municipalité à cœur, ont unis leurs efforts afin de mettre sur pied une journée de consultation publique visant l'échange et la concertation des citoyens sur différents enjeux relatifs au développement de leur municipalité.

Suite à une proposition d'un groupe de discussion pour l'élaboration d'un Plan stratégique de développement commercial et industriel de la municipalité, les organisateurs souhaitaient que la rencontre soit une opportunité pour les résidents de Cantley de prendre connaissance et de donner leur avis sur les problématiques et les opportunités du milieu, ainsi que de se mobiliser et de se doter d'une vision claire et partagée.

Ainsi, le 20 septembre dernier, environ 20 Cantléens se sont rassemblés afin de discuter de cinq thèmes : 1) le Récréotourisme et les évènements, 2) le Noyau villageois et les services de proximité, 3) le Développement industriel léger et la transformation, 4) les Services communautaires à la population et 5) le Transport collectif et l'achalandage routier. Les participants ont été divisés en trois groupes de discussion et, avec l'aide des animateurs d'atelier, ont été invités à émettre leur point de vue sur les différents enjeux. Finalement, les participants de chaque atelier ont proposé des recommandations, c'est-à-dire des actions à prioriser afin d'assurer le développement de la municipalité en conformité avec la volonté collective.

Vous trouverez donc dans les pages suivantes une synthèse des discussions thématiques qui reflète le plus fidèlement possible les propos des citoyens du village.

VISION MUNICIPALE DE CANTLEY¹

DEVENIR UNE MUNICIPALITÉ MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PROACTIVE :

- 1) Assurer la croissance économique
 - développement commercial;
 - services de proximité;
 - services publics;
 - services à la communauté;
 - sensibilisation à l'achat local
 - récréotourisme, agroalimentaire et transformation artisanale.
- 2) Prise en charge de la communauté
 - besoins et attentes de la population locale;
 - services de santé, d'éducation, de logement et de récréation;
 - qualité de vie et mieux-être des citoyens.
- 3) Préserver, améliorer et valoriser les ressources naturelles et l'environnement
 - plein air, sports non-motorisés et sentiers multifonctionnels;
 - espaces verts et accès aux ressources naturelles (rivière).

¹ Énoncé de vision synthétisé par l'animatrice de la journée, Chantal Belleau CGA, MGP de BELLEAU, gestion et planification

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL LÉGER ET DE LA TRANSFORMATION

Priorités :

- Regrouper et structurer le développement industriel léger dans une zone appropriée et accessible;
- Engager un commissaire industriel à temps plein;
- Développer un point de vente pour les produits transformés localement;
- Accueillir et diriger les entrepreneurs vers des zones/terrains propices (responsabilité de la municipalité);
- Faire un plan de développement intégré (intersectoriel) pour une croissance planifiée.

Les principales discussions qui ont été amenées lors du tour de table est que le développement de Cantley doit être fait dans le respect de l'environnement naturel qui le caractérise. Le développement aura lieu qu'on le veuille ou non. La population continuera de croître, donc vaut mieux prévoir le développement plutôt que de le laisser se produire de façon aléatoire.

Les citoyens semblent penser qu'il est temps de passer des discussions à l'action (les mêmes thèmes sont discutés depuis 10 ans mais le développement n'est toujours pas structuré). Un des moyens qui semble privilégié est un renforcement du zonage et des incitatifs pour que les industries s'installent aux endroits les plus propices.

Forces :

Plusieurs forces ont été relevées lors des discussions avec les citoyens. Une des premières forces relevées est que de façon générale, les élus de Cantley ainsi que ses citoyens ont à cœur le respect de l'environnement, et que la ville possède de beaux attraits naturels.

Voici quelques autres forces qui ont été relevés :

- Le revenu disponible des habitants est élevé, ce qui leur offre un pouvoir d'achat plus élevé;
- La visibilité et l'achalandage de la route 307 est aussi une force puisque beaucoup de résidents des autres municipalités doivent y circuler;
- La mobilisation des gens (par exemple, dans le dossier du dépotoir);
- Le parc aquatique, ainsi que les centres équestres, semblent être des forces d'attraction pour la municipalité.

Faiblesses :

Les principaux éléments de faiblesse semblent tourner autour du fait qu'il n'y ait pas de zone industrielle bien définie pour le moment dans la municipalité de Cantley (parc industriel inexistant). Il ne semble pas y avoir de terrain propice pour le développement

industriel. On note aussi l'absence de noyau villageois pour définir une zone de développement industriel.

Voici quelques autres faiblesses qui ont été relevées :

- Limitation des zonages par les attraits naturels (ex : rivière);
- Droits acquis de certaines entreprises dans la zone résidentielle;
- Absence de services publics (ex : égouts), ce qui rend le développement industriel plus onéreux;
- La zone industrielle qui est définie actuellement par zonage est difficilement accessible.

Opportunités :

La principale opportunité est que la population ainsi que la municipalité ont les moyens financiers pour développer des outils. Nous faisons face à un accroissement de la population et celle-ci a un revenu élevé. Il y a beaucoup de demande pour des terrains industriels et certaines ressources gouvernementales sont sous-utilisées. Le projet de voie de contournement de la 307 semble être aussi une opportunité intéressante.

Menaces :

Voici les menaces relevées lors des discussions :

- La croissance rapide de la population n'est pas orchestrée;
- Il n'y a pas de plan de développement (le plan actuel a des limites), et il n'y a donc pas de plan d'action défini;
- La perception de Cantley à l'extérieur est négative (à cause du dépotoir entre autres);
- La proximité des autres villes qui se développent autour de Cantley, ce qui représente un élément de compétitivité.

Recommandations :

La principale recommandation qui ressort, autant lors des discussions que du vote des citoyens, est que le développement industriel léger et de transformation devrait être regroupé dans une zone appropriée et accessible. La municipalité devrait par le fait même accueillir et diriger les entrepreneurs vers ces zones ou terrains propices. Un plan de développement intégré (intersectoriel) devrait être élaboré et appliqué. L'embauche d'un commissaire industriel à temps plein pourrait être une solution envisageable.

Un renforcement des lois et règlements pour le développement industriel léger et de transformation est aussi une recommandation qui est ressortie des discussions. Il est aussi recommandé de définir et promouvoir des créneaux de développement industriel léger et de transformation, ces créneaux s'inscrivant dans une optique de développement durable. Nous pourrions également développer un point de vente pour les produits transformés localement (comprenant une section ouverte à l'année et une section plutôt saisonnière).

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DU NOYAU VILLAGEOIS ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Priorités :

- Concentrer les services (densité);
- Implanter un lieu de rencontre (agora, sentiers, accès à la rivière);
- Proposer des projets aux paliers gouvernementaux supérieurs.

Cantley est rendu à un point tournant de sa jeune histoire, soit de définir les lieux centraux pour desservir sa population avant que toutes les possibilités soient rendues impossibles. Selon les participants, la concentration de services et le développement de lieux de rencontre devront se faire en collaboration avec les paliers gouvernementaux supérieurs.

Les participants sont d'avis qu'un noyau villageois va se former par la force des choses, par contre il serait important que Cantley ait son mot à dire pour orienter le développement par rapport à sa vision municipale.

Forces :

Les Cantléens identifient le fait que tout est à créer comme étant une force. En effet, grâce aux nombreux terrains vierges, la municipalité a encore la chance de sélectionner les lieux pour le développement des commerces et des services.

L'achalandage de la 307 et l'accroissement soutenu de la population feraient en sorte que la municipalité serait de plus en plus intéressante pour les développeurs. De plus, Cantley jouit d'une population jeune, dynamique et engagée souhaitant des services et des commerces dans leur municipalité.

Faiblesses :

Il y a un manque important de service et de divertissement pour toutes les tranches d'âge : les enfants, les adolescents, les jeunes adultes, les parents et les personnes à la retraite. Il y a également un déficit commercial pour les achats de tous les jours. Des lieux de rencontre, tels qu'une agora, un café ou un parc près de la rivière, ne sont pas présent sur le territoire de Cantley.

Il semble y avoir plusieurs problématiques nuisant le démarrage d'entreprises :

- Changement de vision municipale fréquente;
- Zonage inadéquat et non flexible;
- La route 307 (vitesse, pas de trottoir, façades non-uniformes, difficile d'arrêter, etc.)
- Pas de concentration, les services et commerces étant présentement dispersés sur l'ensemble du territoire.

Opportunités :

Plusieurs opportunités pour répondre aux besoins de la population ont été identifiées lors des discussions :

- Consolider un centre de service avec café, resto, bar, théâtre, marché d'alimentation, pharmacie et autres;
- Jumeler le transport collectif et le noyau villageois;
- Changer la maison Hupé en théâtre;
- Accès à la rivière par la rue Prud'Homme;
- Développer alentour de la quincaillerie;
- Développer le parc Mary-Anne Philips et ses sentiers;
- Intégrer le réseau routier vers l'Est;
- Embellir la 307 en revitalisant les façades et les commerces;
- Créer un lieu de rencontre/agora/esplanade.

Menaces :

La proximité de Gatineau semble être la menace principale pour freiner l'établissement de commerces et de services. Par exemple, les développeurs favoriseraient le nouveau secteur de l'escarpement de Limbour à Gatineau. Le divertissement, les commerces et les services étant concentrés en ville n'aide pas à créer un sentiment d'appartenance cantléen.

Les participants ont également mentionné l'existence de tension entre deux groupes à Cantley, soit un premier qui recherche la tranquillité et demandant un frein au développement et un second qui recherche des services et voulant que la municipalité se développe. On fait souvent allusion aux anciens et aux nouveaux. Cette division d'opinion n'aide pas les consensus pour la vision municipale.

Une autre menace a été identifiée, soit de donner carte blanche aux investisseurs. Ce manque de planification a occasionné dans le passé un développement sauvage des secteurs résidentiels et un développement trop intense sur le bord de la rivière.

Recommandations :

Les participants ont énuméré plusieurs pistes de solutions menant à recommander un plus grand leadership de la municipalité. À cet égard, Cantley pourrait réserver des terrains pour l'établissement d'un noyau villageois dans le but de concentrer les services. En choisissant un secteur, elle pourrait changer le zonage pour favoriser le développement voulu. De plus, la municipalité aurait l'occasion de proposer des projets aux différents paliers gouvernementaux pour accroître le financement. L'amélioration des infrastructures serait également de mise pour favoriser l'implantation de commerces et de services.

L'accessibilité devra être améliorée, surtout au point vu du transport collectif. À ce sujet, l'arrimage des autobus aux services semblent inévitable. En plus des commerces et des services, les Cantléens recommandent d'implanter des lieux de rencontre (agora, sentiers, accès à la rivière).

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DU TRANSPORT COLLECTIF ET DE L'ACHALANDAGE ROUTIER²

Priorités :

- Autobus plus efficace (express);
- Promouvoir le transport en commun (covoiturage, incitatifs, etc.);
- Encourager l'établissement de l'entreprise privée en transport;
- Étude/Analyse des besoins en transport;
- Favoriser le vélo.

Les questions de transport sont au cœur de plusieurs préoccupations des Cantléens. Les participants ont axés le débat sur la façon d'améliorer le transport en commun et sur la sécurité de la route 307. De plus, une réflexion s'est amorcée sur la façon de combiner les activités de tous les jours (service de garde, achat, etc.) et les stationnements incitatifs.

Recommandations :

Il s'avère important pour les participants de faire la promotion du transport en commun, soit en publicisant les espaces de stationnement incitatif, en mettant en place un moyen de communication pour les gens voulant covoiturer ou en octroyant des bonis, tel que des rabais d'essence. Il est également suggéré de développer les stationnements incitatifs près de la concentration de services.

Les commentaires les plus fréquents et le résultat du vote reflètent la volonté de la population d'avoir accès à des autobus plus efficaces. Les façons suivantes sont suggérées :

- Circuit sur la 307 seulement;
- Que l'autobus ne passe pas par le même chemin que les automobiles (suggestion de lier le circuit au corridor du futur Rapibus de la STO);
- Circulation dans les deux sens matin et soir (éviter que les autobus repartent vides);
- Le parcours devrait prendre moins de temps;
- Faire un meilleur sondage sur le transport en commun pour évaluer les besoins.

² Cette thématique a été réalisée conjointement avec celle du Noyau villageois et des services de proximité. L'animateur a donc concentré les commentaires sur les recommandations par contrainte de temps.

Le statut quo n'est pas envisagé selon les participants. Il faudrait réaliser une étude d'analyse des besoins et trouver des solutions innovantes pour améliorer la situation. Cela passe par :

- Une entente de service améliorée avec la STO et Transport Québec;
- Le développement d'une approche mixte (petits autobus, autobus, covoiturage);
- L'encouragement de l'établissement de l'entreprise privée en transport;
- L'utilisation accrue du vélo.

La sécurité routière a également été abordée. Les Cantléens suggèrent le développement d'une route de contournement de la 307, l'établissement des feux de circulations sur la 307 et l'installation de traverses de piétons.

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DU RÉCRÉOTOURISME ET DES ÉVÈNEMENTS

Priorités :

- Poursuivre l'aménagement du corridor Nord-Sud dans la partie Est de Cantley;
- Relier les espaces verts et le parc de Cantley avec des sentiers cyclables;
- Planifier l'aménagement d'un corridor Est-Ouest dans la partie Nord de Cantley.

À long terme, Cantley pourrait disposer d'un noyau villageois animé et relié par des réseaux de sentiers aux espaces verts et aux parcs municipaux dans un cadre de développement qui préserverait son caractère champêtre et sa nature accueillante.

Forces :

Cantley est composé d'une population jeune, dynamique, éduquée et bien nantie qui évolue dans un milieu où les espaces verts sont abondants et préservés. Plusieurs activités récréatives et de plein air sont disponibles telles que le soccer, le ski de fond, le golf et le ski alpin.

La proximité avec la ville de Gatineau fait de Cantley un milieu attrayant pour la consommation de produits récréatifs, culturels et commerciaux. Le nombre important de jeunes familles constitue un potentiel intéressant pour le développement de produits culturels et événementiels. Il y a encore beaucoup d'espace pour du développement durable dans la partie Nord de Cantley.

Faiblesses :

Le développement résidentiel important des dernières années bouscule l'environnement naturel de Cantley. On constate que l'augmentation soudaine de la population met en lumière les lacunes sur le plan des infrastructures récréatives (sentier cyclable) et culturelles (salle de spectacle, cinéma) et en ce qui a trait à la méconnaissance des services offerts présentement dans la municipalité, tels que les centres équestres et les sentiers de ski de fond. Il y a un besoin pour un centre de rassemblement dans un noyau villageois.

L'absence d'un plan directeur pour le développement et la préservation des espaces verts occasionnent des conflits d'usages entre diverses activités telles que le ski de fond et les véhicules hors routes. La médiatisation de la saga du dépotoir de Cantley projette une image négative en regard de sa nature accueillante qu'on souhaite promouvoir.

Il y a des lacunes en ce qui a trait au réseautage et à la forfaitisation des produits récréotouristiques et culturels. La rivière Gatineau est peu accessible et inexploitée. De plus, l'état des routes n'aide pas à attirer les touristes.

Opportunités :

Le fait que les 2/3 des espaces de la municipalité ne sont pas encore développés donne l'opportunité de bâtir un territoire à notre image pour attirer davantage de jeunes familles.

Un projet de parc thématique récréatif est sur la table. Il pourrait être relié au réseau de sentiers existant afin de créer un pôle d'attraction et des forfaits touristiques. La diversification des usages des sentiers (ski de fond l'hiver et vélo l'été) est un moyen d'optimiser les infrastructures existantes. D'ailleurs, les anciens sentiers de motoneige pourraient être convertis en sentiers cyclables.

Un meilleur accès à la rivière Gatineau permettrait de créer des entreprises de plein air et ainsi de donner une image distincte à la municipalité. Le fait que la municipalité soit jumelée avec une ville française est en soi une opportunité de marketing international.

La population de la Région de la capitale nationale est aisée. Elle constitue un marché important pour les projets de diversification de l'offre de services récréatifs et culturels.

Menaces :

La Ville de Gatineau occasionne beaucoup de concurrence en matière d'offre touristique, récréative et culturelle. Ceci peut être un frein en termes de développement de ces types de services dans la municipalité.

D'autre part, le développement immobilier et industriel important génère de la pression sur l'environnement, mais aussi sur les résidents. Les usages ne sont pas toujours conformes aux zonages. Il importe qu'un secteur industriel soit bien défini afin de concentrer cet usage à un seul endroit.

L'image négative de la municipalité qui est véhiculée à cause du dépotoir, la circulation des camions lourds et l'état des routes est contraire à la vision idéale que les citoyens et la municipalité veulent se doter.

Enfin, le manque de mobilisation et d'implication citoyenne entrave le maintien et le développement de projets de nature récréative et culturelle.

Recommandations :

Afin de pallier aux faiblesses et aux menaces et pour bâtir sur les forces et miser sur les opportunités de développement récré-touristique et culturel dans la municipalité de Cantley, les pistes d'actions suivantes sont proposées :

- Encourager l'implication citoyenne avec le Comité consultation d'urbanisme dans le développement d'une image distinctive et positive d'un milieu de vie planifié et accueillant pour les nouvelles familles et les visiteurs. Cette image de marque deviendra ainsi un avantage concurrentiel;

- Favoriser le développement et l'interconnexion des sentiers récréatifs afin de créer un réseau qui permet aux citoyens et aux visiteurs d'avoir accès aux différents secteurs de la municipalité et à la rivière Gatineau;
- Planifier en concertation le développement des secteurs encore vierge afin d'offrir aux résidants et aux visiteurs un environnement et des services de qualité qui correspondent à l'image d'une municipalité champêtre et accueillante;
- Créer un noyau villageois animé qui comprend un lieu de rassemblement qui offre des activités récréatives et culturelles;
- Assurer la diffusion de l'information en termes d'activités de planification municipale et des programmes d'activités récréatifs et culturels;
- Encourager les gens d'affaires des domaines récré-touristiques à créer des forfaits répondant aux besoins des touristes tout en misant sur l'image distinctive de la municipalité.

SYNTHÈSE DE LA THÉMATIQUE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES À LA POPULATION

Priorités :

- Consolider le pôle des services communautaires autour du Parc central;
- Création d'une corporation de loisir (transparente);
- Stationnements incitatifs – Parc central.

Les services communautaires est d'une importance capitale pour les Cantléens, car ils sont à la base de la qualité de vie. Il est donc important de consolider les acquis et d'investir pour la création de nouveaux services.

Forces :

Les participants ont identifié plusieurs éléments déjà en place contribuant à l'offre de services à la communauté, soit les écoles, les garderies, les infrastructures permettant une programmation d'activités (école Rose-des-Vents) et les activités de la paroisse Ste-Élisabeth.

Par ailleurs, ils ont également souligné l'énergie et le dynamisme de la population pour la mise en place de différents services, notamment pour la Coop Santé, la nouvelle bibliothèque et la création d'un centre communautaire.

Faiblesses :

Les participants ont déploré l'absence d'entité ou d'organisation s'occupant des loisirs sur le territoire de la municipalité. Du plus, ils notent le manque de service de santé et de conditionnement physique.

Également, il semble difficile de se déplacer pour atteindre les services. La route 307 étant dangereuse et l'absence de trottoir ou de sentier compliqueraient les déplacements. Aussi, les heures d'ouvertures pourraient être revues pour accroître l'accessibilité aux services.

Recommandations :

Afin de combler les besoins identifiés, les participants ont énuméré plusieurs pistes de solutions. Plusieurs commentaires concernaient le secteur du Parc central, principalement :

- Consolider le pôle des services communautaires autour de ce lieu;
- Établir un stationnement incitatif pour le transport en commun pour accroître l'accessibilité.

Afin d'accroître et de consolider les services de la municipalité, il a été suggéré de :

- Créer une corporation des loisirs transparente;
- Concentrer les services communautaires;
- Créer une fondation communautaire;
- Développer un centre communautaire (locaux pour les organismes OSBL);
- Créer de nouveaux services de sport (ex. Aréna);
- Maintenir la reconnaissance du bénévolat.

LE RÉSULTAT DES VOTES DE L'EXERCICE DE PRIORISATION

Recommandations	Thèmes	Nb de votes	Pointage
Regrouper et structurer le développement industriel léger dans une zone appropriée et accessible	Développement industriel léger et transformation	13	40
Concentrer les services (densité)	Noyau villageois et services de proximité	9	33
Autobus plus efficace (express)	Transport collectif et achalandage routier	7	24
Poursuivre l'aménagement du corridor Nord-Sud dans la partie Est de Cantley	Récréotourisme et événements	7	17
Promouvoir le transport en commun (covoiturage, incitatifs, etc.)	Transport collectif et achalandage routier	6	14
Consolider le pôle des services communautaires autour du Parc central	Services communautaires à la population	8	13
Encourager l'établissement de l'entreprise privée en transport	Transport collectif et achalandage routier	6	10
Relier les espaces verts et le parc de Cantley avec des sentiers cyclables	Récréotourisme et événements	5	8
Implanter un lieu de rencontre (agora, sentiers, accès à la rivière)	Noyau villageois et services de proximité	4	8
Engager un commissaire industriel à temps plein	Développement industriel léger et transformation	7	7
Développer un point de vente pour les produits transformés localement	Développement industriel léger et transformation	3	3
Planifier l'aménagement d'un corridor Est-Ouest dans la partie Nord de Cantley	Récréotourisme et événements	2	3
Création d'une corporation de loisir (transparente)	Services communautaires à la population	2	3
Proposer des projets aux paliers gouvernementaux supérieurs	Noyau villageois et services de proximité	2	2
Étude/Analyse des besoins en transport	Transport collectif et achalandage routier	1	2
Accueillir et diriger les entrepreneurs vers des zones/terrains propices (responsabilité de la municipalité)	Développement industriel léger et transformation	1	2
Faire un plan de développement intégré (intersectoriel) pour une croissance planifiée	Développement industriel léger et transformation	1	1
Favoriser le vélo	Transport collectif et achalandage routier	1	1
Stationnements incitatifs – Parc central	Services communautaires à la population	1	1

ÉLÉMENTS SYNTHÈSES ET RECOMMANDATIONS GLOBALES³

- Bâtir sur les acquis;
- Créer une synergie pour le travail en réseau;
- S'organiser avant de se faire organiser (planifier);
- Être multifonctionnel (outils, infrastructure);
- Gérer la croissance;
- Conserver le caractère rural et les aspects naturels de Cantley;
- Privilégier le développement durable.

³ Synthèse de l'animatrice de la journée, Chantal Belleau CGA, MGP de BELLEAU, gestion et planification

TABLE DES ANNEXES

1. Guide du participant – Forum citoyen du samedi 20 septembre 2008
2. Verbatim de la journée